

## Ecole Primaire

20 rue Jean Charron

60440 BOISSY FRESNOY

Tel : 09 67 30 12 80

Courriel : 0600984u@ac-amiens.fr

Chers parents,

- Dans un premier temps, vous devez inscrire votre enfant à la mairie de Boissy-Fresnoy (Tel : 03 44 88 14 15) avec les pièces administratives suivantes :
- Le livret de famille
  - Un justificatif de domicile récent
- Une fois cette première démarche accomplie, vous pouvez prendre rendez-vous pour la semaine suivante avec l'école (par mail [0600984u@ac-amiens.fr](mailto:0600984u@ac-amiens.fr) de préférence ou par tel 09 67 30 12 80) afin de faire l'admission de votre enfant. Pour cela, vous devrez vous munir :
- du **certificat d'inscription** délivré par la mairie,
  - du **bulletin d'admission dument rempli et signé** par le(s) représentant(s) légal (aux) disponible sur le site de l'école : <http://blogs.ac-amiens.fr/ecoledeboissyfresnoy/index.php?> (tag inscriptions sur la droite de l'écran)
  - de la photocopie du **livret de famille** (pages parents et enfant) ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant,
  - de la photocopie du **carnet de santé** de l'enfant attestant qu'il a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.
  - du **certificat de radiation** si votre enfant a été scolarisé dans une autre école :
  - d'une **photo**
  - d'une **photocopie du jugement de divorce** si le cas se présente

Je suis disponible pour vous recevoir : tous les jeudis de 8h30 à 17h00.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir mes meilleures salutations



Véronique Gestkoff  
Directrice